



SERVICE RESTAURATION



La **Restauration évolue au 04 Janvier 2021** pour être en conformité avec la législation contre le gaspillage alimentaire, le Lycée Jean Moulin met en place le système de **RESERVATION OBLIGATOIRE (sauf pour les INTERNES)** (la réservation est possible jusqu'à 10h00 le jour même).

Je souhaite réserver ou payer des repas.

Pour les élèves et les personnels du lycée Jean Moulin, il est possible de réserver, de payer et de suivre l'état de votre compte **en ligne**.

Fonctionnement :

Les personnes souhaitant déjeuner doivent **créditer** leur carte de self et **réserver** leur repas (**possibilité de réserver deux semaines à l'avance et jusqu'à 10h00 le jour même**).

Les transactions effectuées depuis le site sont prises en compte par notre système dans les minutes qui suivent. (**ATTENTION : Votre paiement peut mettre jusqu'à 30 minutes avant d'être reçu et traité par l'établissement**). **Le montant minimum pour le paiement en ligne est de : 12,00 Euros.**

Nous rappelons par ailleurs qu'il est possible **d'annuler la réservation** le jour même jusqu'à 9h00.

La réservation et le paiement en ligne se fait :

- Via le site du lycée : page d'accueil « Réserver ou payer des repas »
- Via la plateforme Lycée Jean Moulin GEC en ligne (https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablisements/angers-jean_moulin.html) qui s'adapte à votre terminal (au format de votre téléphone portable par exemple)

Pour vous connecter des identifiants spécifiques sont nécessaires. Ces identifiants vous seront transmis par voie postale. En cas de perte ou d'oubli, vous pouvez contacter Madame Leluel au 02.41.96.63.60



Outre le site en ligne, la réservation est également possible (de 14h00 la veille à 10h00 le jour même) via les 2 bornes de réservations du lycée (Hall + niveau 1 du bâtiment E).

Outre le site en ligne, le paiement pour créditer vos cartes peut toujours se faire au bureau E212 par chèque et espèces.

Vous pouvez également consulter le menu de la semaine sur le site en ligne.